VILLE DE CHARTRES

Rechercher

Flux RSS

Association

Espace presse

Votre mairie
Ses grands projets
Sommaire
Actualités
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Nouveau Guichet unique
Newsletters
L'équipe municipale
Votre maire
Les adjoints, conseillers délégués et municipaux
Permanences de proximité
Réunions publiques
Contacter un élu
Parrainage des élus
Le conseil municipal
Le conseil municipal en direct
Les archives du conseil municipal
Tribunes
Le conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Les grands projets
Aménagement du cloître Notre-Dame
Éco-Ville
1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre
Le Pôle gare
Le Colisée (Chartres métropole)
Renaissance du quartier de la Madeleine
Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain
Le plateau Nord-Est
Le BHNS (Chartres métropole)
L'Illiade, le nouveau parc des expositions (Chartres métropole)
Le Pôle administratif
La Ville recrute
Liste des offres
Candidature spontanée
Mon espace candidat
Finances
Politique fiscale
Résultats 2023
Résultats 2022
Résultats 2021
Résultats 2020
Résultats 2019
Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Marchés publics

Actes réglementaires

Fermer

Vivre à Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Urbanisme
Permis de construire
Autres documents
Caves et cavités – Paprica
Permis de louer
Permis de diviser
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne
Opération Action cœur de ville
Opérations de restauration immobilière (ORI)
Opération Façades
Plan Local d'Urbanisme
Modification du Plan Local d'Urbanisme
Règlement Local de Publicité
Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres
Lexique
Vivre ensemble
Éco-Ville
Le guide des déplacements en ville
Transports urbains et non urbains
Chartres à vélo
Stationnement
Zone piétonne
Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs
Zone de rencontre bornée
Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public
Police municipale
Prévention des risques majeurs
Le guide du commerçant
Les marchés à Chartres
Environnement et propreté
Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...
Propreté de la ville
Éducation canine

Parcs, jardins et squares
La Ville vous offre un arbre
L'animal en ville
Journée de l'animal
Carte « J'ai un animal seul chez moi »
Lutte contre l'abandon et protection des animaux
Action sociale et santé
Seniors à Chartres
Urgences
Santé et handicap
Action sociale
Logement Chartres métropole Habitat
Éducation et jeunesse
Petite enfance
Les écoles
Collèges et lycées
Études supérieures
Animations scolaires
Conservatoire de musique et danse de Chartres
Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Parrainage des élus
Les Maisons Pour Tous
Bureau Information Jeunesse
L'espace famille
Nouveaux arrivants

Fermer

Services en ligne
Sommaire
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Vos démarches
Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique
S'inscrire sur les listes électorales
Obtenir un extrait d'acte d'état civil
Faire ou refaire une carte nationale d'identité
Faire ou refaire un passeport
France identité
Actes réglementaires
Demander une vignette de stationnement résidentiel
Régler son stationnement avec PayByPhone
Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI
Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne

Agenda de la ville
Bars et restaurants
Vos vacances à Chartres
Newsletters
Application Chartres
Associations
Culture
Musée des Beaux-Arts
Le Chemin des Arts
Maison Picassiette
Bibliothèques
Archives
Conservatoire de musique et danse
Archéologie
Théâtres
Salle Doussineau
Artothèque
Armoires à bouquins : lisez et échangez
Sports et loisirs
Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres
École des sports pour les enfants
Activités sportives pour les adultes et seniors
Vacances sportives pour les enfants
Les équipements sportifs
Les grandes équipes
Parcours d'accrobranche Accrocamp
Quartiers d'été
Les grands événements
1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame
Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres
Le Chemin des Arts
Chartres en lumières
La Fête de la lumière
La Fête de la musique
La Fête nationale du 14 juillet
ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres
Le Salon des associations
Les Journées européennes du Patrimoine
Meeting aérien de Chartres
L'Artisanat C'Chartres
La Saint-André
Les animations de Noël à Chartres

Fermer

Flux RSS
Association
Espace presse

Rechercher

Flux RSS
Association
Espace presse

Votre mairie
Ses grands projets
Sommaire
Actualités
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Nouveau Guichet unique
Newsletters
L'équipe municipale
Votre maire
Les adjoints, conseillers délégués et municipaux
Permanences de proximité
Réunions publiques
Contacter un élu
Parrainage des élus
Le conseil municipal
Le conseil municipal en direct
Les archives du conseil municipal
Tribunes
Le conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Les grands projets
Aménagement du cloître Notre-Dame
Éco-Ville
1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre
Le Pôle gare
Le Colisée (Chartres métropole)
Renaissance du quartier de la Madeleine
Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain
Le plateau Nord-Est
Le BHNS (Chartres métropole)
L'Illiade, le nouveau parc des expositions (Chartres métropole)
Le Pôle administratif
La Ville recrute
Liste des offres
Candidature spontanée
Mon espace candidat
Finances
Politique fiscale
Résultats 2023
Résultats 2022
Résultats 2021
Résultats 2020
Résultats 2019
Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Marchés publics

Actes réglementaires

Fermer

Vivre à Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Urbanisme
Permis de construire
Autres documents
Caves et cavités – Paprica
Permis de louer
Permis de diviser
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne
Opération Action cœur de ville
Opérations de restauration immobilière (ORI)
Opération Façades
Plan Local d'Urbanisme
Modification du Plan Local d'Urbanisme
Règlement Local de Publicité
Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres
Lexique
Vivre ensemble
Éco-Ville
Le guide des déplacements en ville
Transports urbains et non urbains
Chartres à vélo
Stationnement
Zone piétonne
Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs
Zone de rencontre bornée
Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public
Police municipale
Prévention des risques majeurs
Le guide du commerçant
Les marchés à Chartres
Environnement et propreté
Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...
Propreté de la ville
Éducation canine

Parcs, jardins et squares
La Ville vous offre un arbre
L'animal en ville
Journée de l'animal
Carte « J'ai un animal seul chez moi »
Lutte contre l'abandon et protection des animaux
Action sociale et santé
Seniors à Chartres
Urgences
Santé et handicap
Action sociale
Logement Chartres métropole Habitat
Éducation et jeunesse
Petite enfance
Les écoles
Collèges et lycées
Études supérieures
Animations scolaires
Conservatoire de musique et danse de Chartres
Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Parrainage des élus
Les Maisons Pour Tous
Bureau Information Jeunesse
L'espace famille
Nouveaux arrivants

Fermer

Services en ligne
Sommaire
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Vos démarches
Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique
S'inscrire sur les listes électorales
Obtenir un extrait d'acte d'état civil
Faire ou refaire une carte nationale d'identité
Faire ou refaire un passeport
France identité
Actes réglementaires
Demander une vignette de stationnement résidentiel
Régler son stationnement avec PayByPhone
Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI
Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne

Agenda de la ville
Bars et restaurants
Vos vacances à Chartres
Newsletters
Application Chartres
Associations
Culture
Musée des Beaux-Arts
Le Chemin des Arts
Maison Picassiette
Bibliothèques
Archives
Conservatoire de musique et danse
Archéologie
Théâtres
Salle Doussineau
Artothèque
Armoires à bouquins : lisez et échangez
Sports et loisirs
Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres
École des sports pour les enfants
Activités sportives pour les adultes et seniors
Vacances sportives pour les enfants
Les équipements sportifs
Les grandes équipes
Parcours d'accrobranche Accrocamp
Quartiers d'été
Les grands événements
1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame
Relais de la Flamme Paralympique et Olympique à Chartres
Le Chemin des Arts
Chartres en lumières
La Fête de la lumière
La Fête de la musique
La Fête nationale du 14 juillet
ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres
Le Salon des associations
Les Journées européennes du Patrimoine
Meeting aérien de Chartres
L'Artisanat C'Chartres
La Saint-André
Les animations de Noël à Chartres

Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Chartres en chiffres
La Mémoire à Chartres
Le Chemin de Mémoire
Histoire de Chartres
De l'antiquité à nos jours
1836, incendie de la cathédrale de Chartres

Armoiries de Chartres
Personnages illustres
Tradition et gastronomie
- Gastronomie
- Artisanat

Patrimoine de Chartres
Patrimoine historique
- Le musée des Beaux-Arts
- Cathédrale Notre-Dame de Chartres
- Le trésor de la cathédrale
- Le cloître des Cordeliers
- La Place du Cygne
- Les églises de Chartres
- L'enclos de Loëns
- Les maisons et les hôtels de Chartres
- L'hôtel des Postes
- L'hôtel Montescot
- La maison Picassiette
- Les ponts de Chartres
- Les portes de Chartres
- Les rues
- La collégiale Saint-André
- L'église Saint-Pierre
- Les tertres

Patrimoine contemporain
Patrimoine vert et fleurissement
- Arbres d'exception et insolites

Tourisme, parcours et visites
Jumelages
Bethléem (Palestine)
Chichester (Grande-Bretagne)
Evora (Portugal)
León (Espagne)
Ravenne (Italie)
Sakurai (Japon)
Spire (Allemagne)
Plans de la ville
Chartres en images

EVORA (PORTUGAL)

Evora, capitale du Haut-Alentejo, est située sur une colline à 150 km au nord-est de Lisbonne.

C'est une ville d’environ 50 000 habitants au riche patrimoine architectural qui est classée au patrimoine mondial de l’humanité par l’UNESCO depuis 1986.

UN PEU D'HISTOIRE

Les romains conquirent la ville en 59 avant J.-C. et la baptisèrent « Libertas Julia ». Ils développèrent la cité et édifièrent le temple de Diane et les murs d'enceinte avant que les Wisigoths ne s'emparent du lieu du 5e au 8e siècle.

Puis ce sont les maures qui investirent la cité en 715 jusqu'à la reconquête de la ville en 1165 par Geraldo Sempavor – « Gérard sans peur ». La construction de la cathédrale débute peu de temps après.

À partir du 13e siècle, la Cour se prend d'affection pour Evora pour s'y établir à la fin du 14e siècle. Commencent alors deux siècles d'âge d'or, car outre son rôle politique, la cité devient sous le règne de João II, un foyer intellectuel de grande renommée. De nombreux palais et églises sont construits à cette époque : églises de São Francisco, de São João Evangelista...

Mais en 1536, l'Inquisition est instaurée mettant fin à cette période prospère. En 1580, la domination espagnole accélère la décadence de la ville complétée en 1759 lorsque Bompal ferme l'université.

Evora consolide désormais sa place régionale.

À VOIR

La ville actuelle n'a conservé aucun de ses vestiges musulmans. Cependant, beaucoup d'édifices arborent des détails de l'art mudéjar. Partout, la culture hispano-arabe a laissé son empreinte : fontaines, jardins suspendus, arcades…

Chaque période de l'histoire du pays y est représentée formant un ensemble

harmonieux et original.

LE TEMPLE DE DIANE

Temple romain construit à la fin du 2e siècle après J.-C. sur le sommet de la ville haute. Les bases et chapiteaux sont en marbre d'Estremoz. C'est le monument de l'antiquité le mieux conservé de la péninsule ibérique.

CATHÉDRALE (LA SÉ)

Édifiée en granit de 1186 à 1286, la Sé est construite en style gothique, à l'exception de son clocher roman et de son dôme conique en forme de pomme de pin entouré de nombreux clochetons. Son portail arbore des apôtres en marbre d'Estremoz parfaitement conservés, il est entouré de deux tours différentes construites au 16e siècle : l'une se termine par une flèche recouverte d'azulejos, l'autre a une tour carrée.

L'UNIVERSITÉ

Fondé en 1551 par João III, le « collège du Saint-Esprit de la compagnie de Jésus » fut transformé en faculté dirigée par les jésuites en 1559. Cet édifice constitue un véritable musée de l'azulejo tant les murs d'escaliers, les cloîtres, les salles de classes, le réfectoire… sont ornés de ces carreaux de céramique émaillée de grande beauté. Fermée en 1759, il a fallu attendre 1979 pour qu'Evora retrouve son université.

LE CROMLECH D'ALMENDRES

Situé à 12 km d'Evora, il se compose de 92 menhirs disposés en ellipse dont certains sont décorés de symboles cosmologiques. L'Alentejo rassemble de nombreux témoignages de la culture mégalithique.

EVORA AUJOURD'HUI

C'est une ville universitaire qui accueille 8000 jeunes. Elle constitue également un important bassin d'emploi de 1200 personnes notamment avec l'usine

d'électronique d'EPCOS-TYCO. Evora occupe le 1er rang mondial pour la fabrication des bouchons de liège.

Dans le centre historique et dans les faubourgs, des petits ateliers produisent des meubles en pin, en peuplier ou en saule peints à la laque blanche et décorés de brillants dessins naïfs. Le tannage de peaux, de la laine et la confection de tapis complètent cet artisanat local. Le vin, le fromage, l'huile d'olive et le liège sont des produits de haute qualité qui sont de plus en plus exportés vers l'Union européenne, les États-Unis et le Canada.

Le tourisme s'est développé au cours de la décennie 90, générant un essor considérable de l'offre hôtelière et des établissements de restauration ; il représente maintenant plus de 10% de la richesse régionale. Toute l'année, les 1er et 3e mardis du mois se tient un marché artisanal sur le campo da Feira.

EN SAVOIR PLUS

Association des Amis des jumelages de Chartres.

Ville d'Evora.

JUMELAGES

Bethléem (Palestine).

Chichester (Grande-bretagne).

Evora (Portugal).

Léon (Espagne).

Ravenne (Italie).

Sakurai (Japon).

Spire (Allemagne).